



Deux lamantins réintroduits en milieu artificiel en Guadeloupe

POINTE-À-PITRE (AFP) -

Deux lamantins sont arrivés dans la nuit de lundi à mardi, en Guadeloupe, après 40 heures de vol depuis Singapour, dans le cadre d'un plan de réintroduction de ce mammifère disparu depuis le début du 20e siècle dans la région, a-t-on appris auprès du président du parc national de l'archipel.

Tai et Junior, deux jeunes mâles reproducteurs de 5 et 6 ans, pesant entre 500 et 700 kg, ont atterri mardi matin, à 2h14 à l'aéroport Pôle Caraïbes, aux Abymes, en toute discrétion "pour des raisons liées à la sécurité".

Ils ont été mis à l'eau vers 6h00 dans un bassin spécialement aménagé sur le site de Blachon, au Lamentin, commune du nord de la Basse-Terre. "Les premiers signes sont positifs" selon Ferdy Louisy, président du parc national de la Guadeloupe, précisant que les animaux, surveillés depuis leur départ de Singapour par un vétérinaire, "respirent et plongent bien". Les premiers jours de leur nouvelle captivité devraient être décisifs.

Ferdy Louisy a fait part de son soulagement, alors que la réintroduction de ce mammifère en Guadeloupe a déjà connu de nombreux rebondissements. "Je suis soulagé parce que c'est un dossier que je suis depuis 10 ans et auquel j'ai accordé une grande priorité", a déclaré M. Louisy à l'AFP.

Les deux Lamantins, issus de "dons" du zoo de Singapour, devraient être rejoints par de nouveaux spécimens "dans les prochains mois". Des discussions sont en cours avec le Mexique et le Guyana notamment. Une collaboration avec le Brésil avait avorté en 2015 mais serait toujours possible d'après le parc.

A terme, le plan de réintroduction, soutenu au niveau européen à hauteur de 3,5 millions d'euros (sur "environ 5 millions d'euros" de budget total), prévoit l'arrivée de 15 lamantins (10 femelles et 5 mâles) "d'ici 5 ans". L'objectif demeure de réintroduire la descendance de ces lamantins en milieu naturel dans les eaux guadeloupéennes.

Le lamantin, un mammifère plus gros que le phoque, au corps en fuseau épais et à nageoire non creusée, figure comme espèce "vulnérable" dans la liste rouge de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN).

© 2016 AFP